

Soutien à la lutte des peuples en Iran

Communiqué Union syndicale Solidaires

« Femme, vie, Liberté »

Il y a 3 mois, le 16 septembre dernier, Jina Mahsa Amini, jeune étudiante kurde, meurt tuée par la police des mœurs, pour « port de vêtements inappropriés ». S'en suit une mobilisation inédite en Iran. Des milliers de femmes et d'hommes défient les forces de l'ordre au péril de leurs vies.

Selon un collectif d'avocat.es, 57 personnes ont été condamnées à mort, dont 5 mineur.es. Pour, entre autres, « *inimitié à l'égard de Dieu et corruption sur la Terre* ». Ainsi Majid Reza RAHNAVARD, accusé d'avoir poignardé deux membres des services de sécurité, dans la ville de Mashhad le 17 novembre, a été mis à mort publiquement, les médias d'État diffusant des images le montrant suspendu à une corde attachée à une grue sur une place de la ville de Machhad, dans le nord-est de l'Iran. Puisque dans les textes de la République Islamique d'Iran, il n'est pas punissable de participer à des manifestations, le régime s'efforce de fabriquer des simulacres d'accusations, où il est courant que des manifestant.es avouent sous la torture, des faits qu'ils/elles n'ont pas commis. Le régime a toujours utilisé la peine de mort comme un outil de répression politique, par exemple en 2009 avec plus d'une centaine de condamnations à mort.

Selon Amnesty International, des milliers de personnes ont été emprisonnées depuis le début des manifestations et quelques 500 personnes ont été tuées dont 60 adolescent.es.

La torture exacerbe la dureté des conditions de détention. Sont utilisés à l'encontre des manifestant.e.s, des fusils de chasse avec des plombs, où les tirs visaient délibérément le visage et les organes génitaux des femmes, selon des témoignages de médecins recueillis par *The Guardian*. Une volonté supplémentaire de rendre invisible les femmes.

L'usage de la force par le régime afin de semer la terreur parmi de la population, semble avoir l'effet inverse : elle attise sa colère, et la mobilisation ne faiblit pas.

Les réseaux sociaux, qui fédèrent les manifestant.es, permettent d'organiser ces rassemblements. Beaucoup utilisent ce vecteur pour témoigner de la violence des forces de l'ordre, et pour soutenir celles et ceux qui ont été tué.es, redéfinissant ainsi l'image du martyr véhiculée pendant la révolution de 1979.

Alors qu'un appel à la grève générale avait été lancé pour les 5 au 7 décembre, le procureur général d'Iran a déclaré que la police des mœurs allait être abolie. Cette annonce a été vite démentie, le régime ne montrant aucun signe d'assouplissement, bien au contraire. Dès le 5 décembre, la plupart des magasins à Téhéran mais aussi dans une cinquantaine de villes du pays, ont tiré leurs rideaux. Le bazar de Téhéran, l'un des plus grands bazars couverts du monde, a été fermé. De nombreuses écoles ont été fermées, et des arrêts de travail ont eu lieu dans certains secteurs de l'industrie.

Mercredi 7, de nombreux rassemblements ont eu lieu dans les universités de Chiraz (Sud), Qazvin (Ouest), Hamadan (Nord-Ouest), Sanandaj (capitale de la province du Kurdistan iranien) et Mashhad (Nord-Est).

« AZADI (Liberté) ! Azadi ! Azadi ! », est repris à l'unisson par les étudiant.es de l'université Tarbiat Modares de Téhéran. Depuis plusieurs semaines, femmes et hommes y déjeunent ensemble, occupent les lieux, se rassemblent pour

discuter et organiser des rassemblements, en reprenant le slogan « femme, vie, liberté ». Des hordes de Gardiens de la révolution, menaçants, se tiennent régulièrement aux abords des universités, où ils n'hésitent pas s'en prendre aux rassemblements. À l'université Azad, à Téhéran, des miliciens (bassidjis) et des militaires (habillés) en civil ont ainsi violemment attaqué les étudiant·es à coups de matraques et de gaz lacrymogènes. Des étudiant·es ont été assiégé·es à l'intérieur du campus de l'université de Téhéran, et plusieurs ont été arrêté·es.

Au travers de ces mobilisations, les manifestant·es ne réclament plus seulement une modification de la législation sur le port du voile, mais la chute du régime. On assiste aussi à une solidarité interethnique, interprofessionnelle et intergénérationnelle.

L'Union syndicale Solidaires affirme sa solidarité avec les iranien·nes et soutient leurs revendications.

Nous condamnons fermement la répression envers les manifestant·es.

Nous exigeons l'arrêt immédiat de la peine de mort en Iran.

Nous appelons le gouvernement iranien à libérer immédiatement et inconditionnellement l'ensemble des manifestant·es détenu·es ainsi que les défenseur·es des droits humains, les syndicalistes, les militant·es étudiant·es, les journalistes.

Nous soutenons notamment :

- Le droit essentiel des femmes à disposer de leurs corps.**
- L'abrogation de la loi rendant obligatoire le port du hijab ainsi que toutes les lois phallocratiques en vigueur.**

Paris, le 17 décembre 2022